tre adhésion au vœu qu'il soit formé des conseils d'hygiène des manufactures.

» Roubaix, 11 mars 1884.

» C. GODEFROY, H. CAUDRELIER, RYO. »

Le conseil émet le vœu qu'il soit formé un conseil local d'hygiène des manufactures.

Le conseil vote : 1° un supplément de crédit de 32 fr. 79, pour les dépenses nécessitées par la fourniture d'eau de la Lys aux établissements communaux en 1883 ; 2° un supplément de crédit de 81 fr. 90 pour l'habillement du concierge et de l'appariteur de la mairie pendant l'année 1883 ; 3° un supplément de crédit de 118 fr. pour les dépenses de l'Abattoir en 1883 ; 4° un supplément de crédit de 63 fr. 05 pour assurances des bâtiments communaux en 1883.

M. LE MAIRE : Messieurs, le comité d'érection d'une statue à Raspail, l'association d'Alsace-Lorraine, et l'administration de l'hospice française de Londres nous ont adressé des remerciments pour les subsides votés en leur faveur par le conseil.

Le conseil donne acte de cette communication.

Le conseil renvoie à la 1re commission et à la commission des retraites la demande d'une pension de retraite formée par M. Alexandre Leplat, ancien employé au métrage public; il renvoie à la 1re commission la demande d'un crédit de 1,633 fr. 83, pour frais de construction du caveau construit au cimetière communal pour la sépulture des victimes de la catastrophe de la rue des Filatures (5 novembre 1883.)

M. ALFRED REBOUX. — Lors de cette catastrophe, le caporal des pompiers Oxembre s'est tout particulièrement distingué ; une récompense honorifique a été demandée pour lui;il ne l'a pas encore obtenue. Je prie l'administration de vouloir bien rappeler M. Oxembre à la bienveillance de M. le Préfet du Nord.

M. LE MAIRE. — L'administration fera tout ce qui sera en son pouvoir pour faire obtenir au caporal Oxembre, la distinction qu'il a si bien méritée.

Le conseil renvoie à la 1re commission la demande d'un crédit supplémentaire de 1.200 fr. pour l'établissement du bulletin communal pour l'année 1883.

M. ALFRED REBOUX.—Combien tire-t-on d'exemplaires de ce bulletin?

M. LE MAIRE.— 300.

M. ALFRED REBOUX.— A qui les adresse-t-on ?

M. LE MAIRE.—Aux fonctionnaires, aux anciens conseillers, à d'autres personnes encore.

M. ALFRED REBOUX propose de distribuer le bulletin communal aux sociétés qui en feront la demande.

La proposition de M. Alfred Reboux est renvoyée à la 1re commission.

Le conseil renvoie, aux 1re et 6e commissions, la demande d'une subvention formée par le Club nautique de Roubaix.

M. LE MAIRE. — Messieurs, un litige s'est élevé entre l'octroi et M. Ruffelet, syndic de la faillite des tramways de Roubaix-Tourcoing, relativement à la taxe prélevée sur les fers.

M. ROCHE.— Cette question a été résolue par les pièces consignées au dossier. Si la constatation a été faite, il est inutile de renvoyer à la commission. On pourrait rembourser à M. Ruffelet la somme qu'il réclame.

Il doit y avoir dans le dossier une note du receveur.

M. LE MAIRE. — Voici cette note : « Vu sortir sous le n° 660, du bureau de Tourcoing, la quantité de 10,520 kilos de rails.

» Roubaix, le 21 mars 1884.

» FLORIN. »

M CORDONNIER. — Un rapport n'avait-il pas été préparé sur cette question dans l'ancien conseil ?

M LE MAIRE donne lecture d'un rapport concluant au remboursement d'une somme de 263 fr. de la faillite des tramways.

Le conseil décide ce remboursement.

Il renvoie : — aux 1re et 3e commissions, — la demande d'un supplément de crédit de 10,567 fr. 61, pour solder la dépense faite en 1883 pour l'éclairage au gaz de la voie publique et des bâtiments communaux; — aux 2e et 4e, la demande de subvention formée par la société chorale l'*Union lyrique*; — à la 5e, la pétition d'un groupe d'habitants de Roubaix, tendant à obtenir l'ouverture d'un marché rue Richard-Lenoir; — à la 3e, la pétition de plusieurs négociants et fabricants de Roubaix demandant le pavage de la portion du boulevard d'Armentières, comprise entre l'extrémité de la rue d'Alsace et le passage à niveau; — à la 3e, le projet de construction d'aqueduc dans une partie de la rue de la Perche ; — à la 1re, la fixation du traitement de M. Peltier, préposé en chef de l'octroi ; — aux 1re et 3e, le rapport de M. le directeur de la voirie concluant au règlement, par voie amiable, des indemnités dues pour trois cessions de terrain à la voie publique et à la fixation par le jury spécial d'une quatrième indemnité ; — aux 1re et 2e, une demande de bourse à l'Institut des jeunes aveugles de Lille et du trousseau réglementaire formée par M. Bourgeois, en faveur de sa fille.

Il renvoie : aux 1re et 2e commissions, la demande de bourse à l'Ecole des Beaux-Arts, formée par M. Argeliés, commandant du corps des sapeurs-pompiers de Roubaix, en faveur de son beau-fils, M. G. Bussel ; — aux 1re et 2e, une demande de bourse à l'Institut des jeunes aveugles de Lille, formée par M. Honoré Duhamel, en faveur de son fils Henri ; — aux 1re et 3e, le projet de mise en adjudication de la fourniture de six tombereaux destinés au service de l'ébouage ; — à la 1re, la demande d'un supplément de crédit de 4,663 francs 45 cent., pour frais de procédure en 1883 ; — aux 1re et 5e, le projet de mise en adjudication des travaux d'entretien des propriétés communales pendant les années 1884 et 1885; — aux 1re et 6e, une demande de crédit supplémentaire de 2,600 francs pour les dépenses du corps des pompiers pendant l'année 1883 ; — aux 1re et 3e, la pétition d'un groupe d'habitants de Roubaix tendant à obtenir la mise en viabilité du boulevard de Cambrai ; — à la 3e, le projet d'amélioration de l'Espierre, entre le confluent du Trichon et la frontière belge ; — à la 1re, le projet de bail et d'appropriation pour le déplacement du bureau d'octroi, route de Lannoy, et comportant un crédit de 500 fr.

*A suivre).*

## Tribunal correctionnel de Lille

*Audience du vendredi 6 jum*

Présidence de M. HEDDE, vice-président.

Au début de l'audience, le tribunal remet à huitaine le prononcé de son jugement dans la poursuite intentée par le ministère public contre le nommé Camille Bruyneel, boulanger, à Roubaix.

Bruyneel était inculpé de destruction de livres au préjudice de Mme Vanhoutrive.

***

Le tribunal prononce ensuite les condamnations suivantes :

Un mois de prison et 500 fr. d'amende contre Pierre Debrouck et Florimond Coussart, de Roubaix, tous deux prévenus de fraude.— Un mois de prison contre Léopold Caron, sujet belge, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Maître CUBE.

## NORD

**Votes des sénateurs du Nord**, sur le maintien de la seconde partie de l'article 250 du code civil.

*Ont voté pour :* MM. Merlin, Testelin.

*Ont voté contre :* MM. Corne, C. Fournier.

*N'ont pas pris part au vote :* MM Massiet du Biert, général Faidherbe, Théry, Wallon, Pajot, Kolb-Bernard.

## PAS-DE-CALAIS

**Athies.** — Mercredi matin, à neuf heures, un ouvrier de Bailleul sir-Berthould, travaillant au pont du chemin de fer d'Athies, a été tué par un train de marchandises qui lui a broyé la tête. On ne sait comment cet ouvrier s'est laissé surprendre. Il travaillait avec d'autres qui, en ce moment, étaient allés déjeûner dans une maison voisine et lui, on ne sait pourquoi, était resté seul au pont. C'est en entendant le sifflet d'alarme que ses compagnons sont accourus et l'ont trouvé expirant sur la voie.

Le train n'a pu être arrêté que 700 mètres plus loin.

**Etat-civil de Roubaix.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 5 juin. — Bruno Vanguesebèke, rue de la Barbe-d'Or, cour Wattel, 8. — Charles Ketelers, boulevard de Strasbourg, 5. — Augustin Verrierh, rue Vancanson, 51. — Louis Provoyeur, rue de Lille, 88. — Maria Malyoé-Waly, rue de Sully, 11. — Aline Vangeenberghe, rue des Fossés, cour Tanghe, 4. — Georges Guggenheim, rue d'Inkermann, 90. — Léa Frémaux, rue des Lignes, 4. — Jeanne Croteur, rue de l'Epeule, 163.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 5 juin. — Paul Béghin, 1 an, rue du Quai, cour Malagie, 18. — Coralie Vanwaerebèke, 2 jours, rue de l'Epeule, 13. — Julie Colpaert, 72 ans, pensionnaire, aux Petites-Sœurs. — Céler Charlet, 1 an, rue d'Alma, fort Wattel, 1. — Léandre Delplanque, 68 ans, couvreur, rue des Sept-Ponts, 35. — Julienne Bouteville, 1 an, rue d'Arcole, 9. — François Haringkouke, 1 mois, rue de la Chaussée, 16. — Angèle Meurisse, 3 ans, rue du Pile, maisons Hespel. — Léonard Debie, 13 ans, rue des Longues-Haies, cour Verkindère, 3. — Jean Kerhhove, 8 mois, rue de la Paix, cour Deboosère, 6.

## CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille PICK-VANHECKE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Charles PICK, décédé à Roubaix, le 6 juin 1884, dans sa 64e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 9 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Honoré, 3.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint Joseph, à Roubaix, le lundi 9 juin 1884, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Alphonse-Nicolas HIVERNOT, époux de Dame Virginie BOOST, décédé à Roubaix, le 8 juin 1883, à l'âge de soixante-six ans, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Lys-lez-Lannoy, le lundi 9 juin 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Angèle-Marie LEPERS, décédée à Lys-lez-Lannoy, le 13 mai 1883, à l'âge de 14 ans, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.


**LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS** IMPRIMERIE ALFRED REBOUX — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*


## BELGIQUE

**Anvers.** — *Lutte entre un tigre et une lionne.* — Le grand cirque Péninsulaire établi à Anvers, place de la Commune, a été mardi, vers 8 heures du matin, le théâtre d'une lutte sanglante entre un grand tigre et une lionne.

Un couple de tigres et un couple de lions se trouvaient enfermés dans la même cage et s'étaient si bien habitués les uns aux autres, qu'ils jouaient continuellement ensemble. Cependant, une futilité, un rien, est venu brusquement interrompre cette bonne harmonie.

Les fauves étaient de nouveau en train de jouer lorsque le grand tigre sauta par dessus la lionne qui fut atteinte d'un coup de griffe au nez. La lionne se mit à grogner, le tigre en fit autant et tout à coup les deux carnassiers s'élancèrent l'un sur l'autre. Dans la lutte la patte de la lionne fut prise entre les barreaux de la cage et le tigre, profitant de cette circonstance, la mordit si cruellement à la gorge qu'il lui coupa net l'artère. La lionne n'a survécu que peu de minutes à sa blessure.

**Liége.** — *Cour d'assises de Liége. — Fratricide.* — Hier, s'est terminée devant la cour d'assises de Liége la seule affaire qui fût soumise au jury. L'accusé était un nommé François Debrus, âgé de 23 ans, journalier à Glons ; il avait étranglé, dans des circonstances atroces, son frère Victor. La victime, atteinte d'idiotisme, était, paraît-il, à sa charge. Fatigué de le nourrir, il a trouvé bon de l'étrangler froidement, une nuit. Après avoir soutenu longtemps que son frère avait été tué par des voleurs allemands, Decrus a fait des aveux complets, tout en repoussant la préméditation.

Le jury a déclaré Debrus coupable d'assassinat et l'a recommandé à l'indulgence de la cour. Celle-ci a admis des circontances atténuantes et l'a condamné à quinze années de travaux forcés.

**Vilvorde.** — D'un correspondant de Vilvorde : « Lundi, un jeune homme de nationalité hollandaise s'est jeté deux fois dans les eaux du canal, à Trois-Fontaines. — Les personnes qui l'ont sauvé, voyant qu'il persistait à vouloir en finir avec l'existence, l'ont conduit au bureau de police de Vilvorde où il a passé la nuit. Aujourd'hui, ce désespéré ayant carrément déclaré qu'il se suiciderait aussitôt qu'il serait libre, le commissaire a retardé, dans les limites du possible, la mise à exécution de son épouvantable projet en le faisant condamner à quelques jours de prison pour vagabondage. »

## *FAITS DIVERS*

**L'accident du Havre.** — Nous trouvons dans le *Temps* les renseignements circonstanciés que voici au sujet de l'accident qu'une dépêche nous signalait hier :

Les canonniers du fort bataillon de forteresse venaient de charger un énorme canon de 24 centimètres de diamètre intérieur. Cette pièce avait été construite en 1874, mais on n'avait pas encore trouvé d'affût qui présentât une résistance suffisante. La Compagnie des Forges et Chantiers de la Méditerranée, qui a des ateliers ici, était parvenue récemment à construire un affût qui semblait offrir toutes les garanties requises et qui, en effet, a subi le tir d'aujourd'hui sans qu'on ait constaté aucune détérioration. Le canon de 24 centimètres envoie un obus de rupture en acier, qui pèse 144 kilos et qui est destiné à trouer les cuirasses des navires ; la charge de poudre est de 55 kilos. On tirait à 11 kilomètres, sur des bouées installées en pleine mer, et c'était réellement un spectacle étrange : à l'horizon, une multitude de voiles, bateaux de pêche ou gros navires de commerce, passant les uns et les autres à 1,000 mètres de ces bouées, points de mire autour desquels les lourds obus venaient s'abimer avec une précision mathématique. Quand le projectile arrivait au but, une immense gerbe d'eau s'élevait dans les airs.

On avait déjà tiré quatre coups sans qu'on eût remarqué rien d'anormal ; par excès de prudence les canonniers, au lieu de rester **à leur poste** tout autour de la pièce, se retiraient à quelque distance en arrière, et l'homme chargé de mettre le feu se servait d'un cordeau dont la longueur atteignait trois mètres. On avait achevé de pointer pour la cinquième fois et les officiers présents s'entretenaient tranquillement entre eux, quand une formidable explosion se fit entendre : la culasse, projetée violemment en arrière, vint s'enfoncer dans la butte qui limite le terre-plein de la batterie de l'Epi, et l'autre portion du canon, masse énorme d'un poids de 4,000 kilogrammes, fut s'abattre à cinquante mètres en avant, sur la plage que la marée montante commençait déjà à recouvrir.

Quant au canonnier Graillot, qui avait mis le feu à la charge, il se trouva subitement environné par les flammes qui avaient jailli de l'âme de la pièce et ne dut son salut qu'à l'intervention immédiate et à la présence d'esprit de M. Orcel, aide-de-camp de M. le général Ladvocat; les brûlures qu'il a reçues sont à peu près insignifiantes et n'auront aucune suite grave.

Une enquête sommaire a permis de constater que le tube intérieur du canon s'était rompu; les frettes qui entouraient la pièce à cet endroit se sont détachées et sont simplement tombées sur le sol ; puis —et tout cela s'est accompli avec la rapidité d'un éclair — la poudre a produit son effet et a lancé, comme deux projectiles d'un nouveau genre, les deux moitiés du canon; on explique ce fait en rappelant que cette pièce de 24 centimètres a été coulée en 1874 et que l'industrie de l'acier n'avait pas réalisé à cette époque les progrès considérables qu'elle a accomplis depuis lors et qui nous autorisent à croire que les canons qui sortent aujourd'hui de nos usines ne donneront pas lieu à des accidents comme celui dont je vous envoie le récit et qui, fort heureusement, a causé plus d'émotion dans tous les environs que de dégâts réels.

**Détournement d'une somme de 1.700,000 francs.**— L'attention du parquet était appelée depuis un certain temps sur les manœuvres d'un nommé Paul-Armand Goujon, avocat et liquidateur judiciaire. Cet individu, chargé de l'examen et de l'épuration des comptes d'un grand nombre de sociétés industrielles et financières, avait profité de cette situation pour falsifier les écritures et s'approprier illicitement des fonds sur les liquidations. Une instruction dirigée contre lui amena la découverte de détournements s'élevant au chiffre de 1.700,000 fr. Goujon s'était, en dernier lieu, réfugié chez son père, où il a été arrêté hier. Il est né à Notre-Dame-de-Vaudreuil (Eure), le 1er juin 1839; il est donc âgé de quarante-cinq ans. C'est un homme de haute taille, vigoureusement découplé, à la moustache grisonnante. Il a été interrogé vendredi dans le cabinet de M. Prinet, juge d'instruction. Hier matin, M. Lallemand, commissaire aux délégations judiciaires, a pratiqué une perquisition au domicile du père de Goujon, rue Milton, et au domicile particulier de l'inculpé, rue des Dames, aux Batignolles. Un certain nombre de pièces ont été saisies.


**Pour ceux qui se font de la bile !**

« Depuis longtemps j'éprouvais, le matin, des accès bilieux ; après chaque repas, j'avais l'estomac chargé, les digestions étaient pénibles et laborieuses. Je m'avisai un jour de prendre de vos Pilules Suisses et dès lors je me suis trouvé mieux. Je conseille au public, si ma parole peut avoir un certain poids, de prendre de ces Pilules Suisses à 1 fr. 50, qui méritent d'être appelées, à juste titre, souveraines et humanitaires. Vous pouvez publier ces lignes sans reserve.

» Maurice CALLAT, à St-Laurent de la Cabrerisse (Aude). »

A. Hertzog, ph., 28, rue de Grammont, Paris.

« *Lecteur* ! Si vous ne voulez pas être trompé » en achetant les *Pilules Suisses*, exigez rigoureu- » sement sur la boîte la *Croix blanche* sur fond » rouge, et le nom du fabricant sur la bande : A » Hertzog, ph., 28, rue de Grammont, à Paris. 3086


## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

### Difficultés diplomatiques

Paris, 6 juin.

Le président du conseil se montre beaucoup plus préoccupé que ne le disent ses amis du temps d'arrêt subi par les négociations qui se poursuivent à Londres en vue de la réunion de la conférence.

Dans ses conversations avec quelques-uns de ses collègues du Sénat et de la Chambre, M. Jules Ferry, tout en déclarant qu'il considère comme assuré l'heureux résultat de ces négociations, avoue qu'il rencontre chez les ministres de la reine une résistance qu'il ne prévoyait pas.

M. Jules Ferry est convaincu qu'il faut attribuer uniquement au danger auquel M. Gladstone s'expose devant le Parlement s'il persévère dans une politique de conciliation internationale, les difficultés nouvelles que soulève en ce moment la diplomatie anglaise.

### Le monument de Gambetta

Paris, 6 juin

Le parti gambettiste se propose, on le sait, d'élever à son ancien directeur un monument gigantesque ; des fonds ont été recueillis par voie de souscription, et un concours est ouvert. Les artistes qui briguent l'honneur et le profit de s'associer à cette apothéose de M. Gambetta, viennent d'être un certain nombre des membres du jury chargé de se prononcer sur les divers projets de monument exposés ; ce jury s'est complété par l'adjonction des anciens amis du défunt. Jusqu'ici cette question du monument était purement artistique ; elle menace aujourd'hui de revêtir un caractère surtout politique.

Un des exposants, M. Dalou, est l'auteur d'un projet sur le mérite duquel nous n'avons pas à nous prononcer; les membres du jury élus par les artistes lui donnent, paraît-il, le premier rang. Leurs collègues, c'est-à-dire les anciens amis du défunt dont il s'agit d'honorer la mémoire, ne contestent pas le mérite artistique de cette œuvre, mais ils lui reprochent amèrement d'être tout le contraire d'une apothéose à M. Gambetta; ils prétendent que l'artiste le rabaisse beaucoup plus qu'il ne l'exalte et ne veulent pas entendre parler de ce projet.

De leur côté, les membres élus du jury persistent dans leur opinion, en prétendant qu'ils ont à se prononcer sur la valeur artistique des projets exposés et non sur leurs tendances politiques.

Ce conflit provoque une vive émotion dans le parti gambettiste.

### La présidence des Etats-Unis

Londres, 6 juin.

La Convention républicaine de Chicago a adopté, aujourd'hui, par des acclamations enthousiastes, le programme électoral rédigé par le comité dirigeant. On a applaudi surtout un passage où il est question de l'administration du président Arthur, qui est hautement approuvée. Voici les déclarations principales du programme :

« Nous demandons que l'importation de marchandises étrangères soit imposée non seulement » selon les besoins du fisc, mais en vue d'assurer » en même temps une protection efficace à nos différentes industries et de maintenir les droits et » les salaires de nos ouvriers. Le parti s'engage à » corriger les inégalités des tarifs, de façon à dégrever les charges des contribuables sans porter préjudice aux ouvriers ni aux grands intérêts producteurs du pays.

» Le parti républicain favorise une politique » qui, en évitant de s'engager dans des alliances » étrangères, nous autorise à attendre que les autres nations aussi s'abstiennent de se mêler des » affaires américaines.

» Nous réclamons la réorganisation de notre » marine, à laquelle il faut rendre son ancienne » force. »

Un autre point du programme contient la promesse que des mesures législatives seront prises contre l'accaparement du sol par certaines grandes Compagnies et notamment par des étrangers résidant hors des Etats-Unis.

### La candidature de M. Morton

New-York, 6 juin.

Le *New-York-Herald* pose la candidature de M. Morton, ministre américain à Paris, à la présidence des Etats-Unis.

### Le scandale des scandales

New-York, 5 juin.

De nouveaux documents révèlent que le général Grant a prêté la main à de colossales escroqueries qui entraînent la ruine de milliers de familles.

On vient de produire les lettres où il affirmait l'existence de prétendues commandes faites par le gouvernement à la banque Grant et Ward.

« Je veux, écrivait-il, que Ward tire pour notre maison tout le profit que peuvent valoir mon nom et mon influence. »

Ces soi-disant commandes étaient censées devoir rapporter deux cent pour cent par an.

Pendant plus d'un an, la maison, montée sur un pied de dépenses colossales, a vécu, non avec des affaires productives, mais par des emprunts dont les uns couvraient les autres, des emprunts de centaines et même de millions de dollars, à des taux d'intérêts montant souvent *jusqu'à vingt pour cent par mois.*

La divulgation de ces lettres du général Grant, dit l'*Evening Post* de New-York, est une calamité nationale, pire qu'une guerre civile, qu'une bataille perdue contre l'ennemi, qu'un cataclysme financier; elles font connaître le degré de pourriture abjecte où nous sommes descendus.

### Fuite de Gordon

Le Caire, 6 juin.

Le bruit court ce soir ici que le général Gordon s'est échappé de Khartoum et qu'il remonte le Nil à bord d'un cuirassé.

L'agence diplomatique anglaise n'a reçu aucune confirmation de ce bruit.

### Troubles en Russie

Saint-Pétersbourg, 5 juin.

On mande de Kharkoff que des troubles agraires sérieux ont éclaté dans la province de Poltava. Cinq cents paysans ont refusé d'obéir aux autorités. Le gouverneur ayant essayé, mais en vain, de ramener la paix en promettant une enquête au sujet des griefs des paysans, a télégraphié à Kharkoff pour demander des troupes de renfort.

Le bruit court dans les cercles politiques de la capitale, que de sérieux différends viennent de surgir entre le ministère et la commission sanitaire.

### Machine infernale

Barcelone, 5 juin.

Une machine infernale, renfermant de la dynamite, a fait explosion aujourd'hui sur la promenade Rambla. Un passant a été gravement atteint.

Plusieurs édifices ont été très endommagés.

Cette explosion a produit une grande consternation dans Barcelone.

Les auteurs de l'attentat ne sont pas encore connus.

## PROGRAMMES DES THÉATRES

Hippodrome roubaisien. — Dimanche 8 juin 1884. — Bureaux : 8 heures. Rideau : 8 heures 1/2.

Tournée dramatique organisée par M. Dumaine, premier sujet du Théâtre de l'Opéra, de la Porte St-Martin, de la Gaîté, du Châtelet, de l'Ambigu, etc., remplira le rôle de Buridan qu'il a joué 500 fois à Paris.

Une seule représentation de LA TOUR DE NESLE, drame en 5 actes et 9 tableaux, d'Alexandre Dumas et Frédéric Gaillardet.

M. Romain, Gaultier d'Aulnay. — M. Rohdé, Philippe d'Aulnay. — M. Alcime, Enguerrand de Marigny. — Mme Moina Clément, Marguerite de Bourgogne. — M. Rosny, Pierrefonds. — M. Deroy, Savoisy.— M. Lacroix, Landry, — M. Guimier, Orsini. — M. Vitry, Raoul.

Louis X, M. Charlet. — Simon, M. Boulard.— Richard, M. Maxime. — Un héraut, M. Bouly. — La femme voilée, Mme Leblanc. — Charlotte, Mme Bertin.— Un page, Mlle Henriette. — Gardes, Seigneurs.

Costumes et accessoires du Théâtre de la Gaîté.

Grand-Théâtre de Lille. — Lundi 9 juin. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h. 0/0.

Représentation donnée par M. Baron, avec le concours de plusieurs artistes.

LE MAITRE D'ÉCOLE, vaudeville en un acte, de MM. Lockroy et Anicet Bourgeois.

LES SALTIMBANQUES, comédie-vaudeville en trois actes, de MM. Dumersan et Varin.

C'EST POUR CE SOIR, prétexte à intermède, par M. William-Busnach.


**CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE**

DÉPARTEMENT DU NORD

*Opérations du mois de mai* 1884 :

| | | |
|---|---|---|
| Versements reçus de 1,853 déposants, dont 302 nouveaux | | 140.261 00 |
| Remboursements à 427 déposants, dont 157 pour solde | | 76.718 76 |
| Excédent des | versements | 63.542 24 |
| | remboursements | » » |

La première série de l'Allemagne illustrée, par V.-A. MALTE-BRUN, est mise en vente par l'éditeur Jules Rouff et obtient, comme on pouvait s'y attendre, un grand succès de curiosité.

Elle commence une étude sur le *Royaume de Prusse* et en particulier sur la *Prusse Rhénane.*

Après une description consciencieuse des plateaux qui bordent le Rhin dans cette région, l'auteur passe en revue le fleuve et ses affluents ainsi que ceux de la Meuse, les canaux, les voies ferrées, l'organisation militaire de la Prusse Rhénane.

Une gravure hors texte représente la fonderie de canons Krupp à Essen. Trois autres gravures représentent le tombeau de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, le monument de Hoche près de Neuwied et la cathédrale de Cologne.

Citons enfin une carte d'une netteté remarquable, où se trouvent indiqués les forts actuels de Wesel et ceux qui ne sont encore que projetés.

DICTIONNAIRE DES COMMUNES DE FRANCE

Les nombreux souscripteurs de la France illustrée considéreront comme une bonne fortune d'avoir un *Dictionnaire des communes de France.* C'est par ce dictionnaire, si utile à consulter, que M. MALTE-BRUN complète son grand ouvrage patriotique. Il formera à lui seul sept séries dont la première vient de paraître.

COMPAGNIE DU

**CHEMIN DE FER DE ZAFRA A HUELVA**

(Espagne)

Capital 28,000,000 de fr. représenté par 56,000 actions de 500 fr. chacune

ÉMISSION DE

**56,000 Obligations 3 % de 500 francs**

DE PREMIÈRE HYPOTHÈQUE

*Remboursables au pair en 90 ans par tirages semestriels à partir du 1er juillet 1890*

Rapportant un intérêt annuel de 15 francs

Payable par semestres, à Paris, à Madrid et à Londres les 1er janvier et 1er juillet

La Compagnie prend à sa charge tous les impôts existants

L'émission actuelle est autorisée par ordonnances royales en date des 6 et 27 mai 1884

PRIX D'ÉMISSION : 266 fr. 25

JOUISSANCE DU 1er JUILLET 1884

Payables comme suit, avec faculté d'escompte à 5 %

| | |
|---|---|
| En souscrivant . . . . . Fr. | 50 » |
| A la répartition (du 20 au 25 juin 1884). . | 50 » |
| Du 10 au 15 juillet 1884. . . . . | 50 » |
| Du 10 au 15 août 1884 . . . . . | 50 » |
| Du 10 au 15 septembre 1884 . . . . | 66 25 |
| Fr. | 266 25 |

L'intérêt de 15 francs par obligation représente un revenu de 5.63 pour cent par an sans compter la prime de remboursement.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

Le Samedi 14 Juin 1884

à la Société Générale

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Au siège social, 54, rue de Provence, à Paris

*Dans tous ses bureaux de quartier, à Paris et dans toutes ses agences, en France et à l'étranger.*

On peut souscrire, dès à présent, par correspondance

La souscription sera ouverte en même temps à Madrid et à Londres. 7,12—20777

**Traitement nouveau** des affections consomptives : bronchite, rhume négligé, catarrhe, laryngite, asthme et phthisie, par l'emploi simultané du vin et sirop iodo-calcaire Fontaine.— Flacon vin, 5 fr.; sirop, 3 fr. Envoi franco de 6 flacons contre mandat de 48 fr. adressé pharmacie Lamorlette, Reims. (Dépôt pharmacie Couvreur, Roubaix.) 20776


## COMMERCE

### LAINES

Montevideo, 7 mai.

Délaissées et nos prix sont très irréguliers. Plusieurs de nos barraqueros et estancieros embarquent leurs laines pour leur compte, ne pouvant pas se décider à les vendre aux bas prix qui leur sont offerts. Les ventes de la quinzaine se limitent à env. 120,000 arrobes et un millier de balles ont été de nouveau embarquées pour compte de détenteurs. Stock 400,000 arrobes. Voici nos cours approximatifs : mérinos 9 1/2d. et fr 2.30 ; 1/2 mérinos, 1/2 premières 8 3/4 et fr. 2 15 ; premières en moyenne 8 1/4 et fr. 2 10 ; secondes 7 1/2 et fr. 1 85 ; troisièmes 7 et fr. 1 90 ; créoles 5 1/8d. Les cotations en d. s'entendent coût et fret pour les Etats-Unis et en francs pour la vente au Havre.

Peaux de moutons : Marché faible. Ventes 233 balles dans les prix de liv. sterl. 0.100 à 0.125 suivant qualité et 80 balles ont été embarquées pour compte de détenteurs. Stock 234 balles.

Chartres (Eure-et-Loir), 30 mai.

Amenées sur le champ de foire 80 voitures de laine, savoir :

| | |
|---|---|
| 38 guimbardes, contenant chacune 200 toisons, à 4 kil. donnant. . . . . | 30.400 kil. |
| 42 carrioles, contenant chacune 80 toisons, à 4 kil, donnant. . . . . | 13.440 » |
| Laigne d'agneau en sacs. . . . . | 1.500 » |
| Total . . . . | 45.340 » |

Laine mère, de 1 fr. 30 à 1 fr. 80 le kil.
Prix moyen, 1.60.
Laine d'agneau, de 1.50 à 1.90 le kil.
Prix moyen, 1.50.

Notre première foire aux laines s'est ouverte avec un bon concours d'acheteurs ; les affaires se sont traitées rondement, et tout a été vendu avant la chute du jour. Il est vrai de dire qu'il y avait peu de voitures, 91 seulement, y compris les carrioles, pouvant contenir de 3,000 à 3,500 toisons. On a payé de 1,40 à 1,70, suivant rendement, les lots croisés ; la laine fine, toujours recherchée, faisait presque défaut ; quelques lots seulement se sont vendus de 1,80 à 1,90, le tout avec les 5 0/0 d'usage, soit une baisse de 5 à 7 0/0 sur les prix de l'année dernière, à pareille époque. La laine d'agneaux n'est pas du tout demandée : elle s'est vendue avec la mère laine et au même prix qu'elle ; ce délaissement provient du bon marché de la blousse (produit sortant de la laine peignée), ayant le même emploi que l'agneau pour certaine fabrication, donnant même en quelque sorte un tissu plus fin et plus soyeux.

Les achats faits en plaine, jusqu'à ce jour, ont été à peu de chose près, comme prix, les mêmes que ceux de la foire, à l'exception toutefois des bergeries extra de laine fine, qui ont obtenu des prix beaucoup supérieurs.

En somme, voici les cours fixés pour cette année : il est fâcheux pour nos cultivateurs que les prix ne soient pas plus rémunérateurs. Les nombreuses importations de laines fines d'Australie et de Buenos-Ayres ne sont pas la seule cause de ce fait : les mauvais croisements pratiqués dans nos contrées depuis quelques années font que nos laines sont délaissées par la fabrique. Il faut de toute nécessité que nos intelligents cultivateurs reviennent à la race merinos, qui leur donnera plus de laine, des prix plus élevés, et tout autant de viande que ces moutons croisés, dont aujourd'hui il est difficile de « déchiffrer » la laine, et qui arrivent à une dégénérescence complète.

### SOIES

Shanghaï, 3 juin.

On croit que le marché débutera au prix de T. 355 pour Tsatlee genre Mayfong. La qualité des Tsatlee est belle.

Yokohama, 3 juin.

Marché calme ; prix très faibles. La récolte promet un bon résultat. Maybash n° 2 à 3, liv. ster. 400, filature à l'Européenne n° 2 et 3, liv. sterl. 575.

### COTONS

Le Havre, 4 juin.

**Marché calme. Ventes 1,400 balles. On cote disponible et courant fr. 73 50, s/juillet fr. 74 50, s/août fr. 75 50, s/sept. fr. 76 50, sur octobre fr. 76 50, s/nov. fr. 75 50, s/déc. fr. 74 75, s/janv. fr. 75 .., s/févr. fr. 75 25, s/mars fr. 75 75 les 50 kil.**

Le Havre, 6 juin.

**Ventes : 300 balles. Marché inchangé.**

Liverpool, 6 juin.

**Ventes : 7,000 balles. Marché calme**

New-York, 6 juin.

**Middling Upland, 11 9/16.**

**Recettes aux Etats-Unis : 900 balles. Inchangé.**

**Cotes en cents du Middling, classe américaine : à New-Orléans, 11 1/4 Savannah, 11 3/8.**

### TISSUS ET FILÉS

Manchester, 4 juin.

Les cotations s'établissent comme suit :

Tissus : 7 l. Shirtings 93 inch. 5s. 8d. ; 8 1/4 l. dito dito 7 ./. ; 40er Mule Twist 10 ./. ; 3 l. 22 inch. Grey Madapollams 2 3/4s. d. 33 inch. 14 × 14 Jaconnets 2 ./.s. 9 1/2d., 45 inch. Grey Mulls 3s. 1/2d.

### BOURSE COMMERCIALE DE PARIS

du vendredi 6 juin 1884.

**Huile de colza. — Tendance baisse**

| | Cours précéd. | Cours du jour |
|---|---|---|
| Disponible | 67 50 | 67 50 |
| Juillet | 68 25 | 68 25 |
| Juillet-août | 68 75 | 68 — |
| 4 derniers | 71 — | 70 25 |

**Huile de lin**

| | | |
|---|---|---|
| Disponible | 50 75 | 51 — |
| Juillet | 51 25 | 51 50 |
| Juillet-août | 51 75 | 52 — |
| 4 derniers | 53 75 | 53 75 |

**Spiritueux. — Tendance soutenue**

| | | |
|---|---|---|
| Disponible | 46 50 | 45 75 |
| Juillet | 46 — | 46 25 |
| Juillet-août | 46 50 | 46 50 |
| 4 derniers | 46 50 | 46 75 |

Stock : .....

**Farines 9 marques. — Tendance calme.**

| | | |
|---|---|---|
| Disponible | 47 60 | 47 50 |
| Juillet | 48 — | 48 10 |
| Juillet-août | 48 40 | 48 30 |
| 4 derniers | 49 50 | 49 40 |
| Marque Corbeil | 52 — | 52 — |

Circulation 4,200

**Blés. — Tendance calme.**

| | | |
|---|---|---|
| Disponible | 23 40 | 23 30 |
| Juillet | 23 50 | 23 40 |
| Juillet-août | 23 60 | 23 60 |
| 4 derniers | 23 90 | 24 — |

**Seigles. — Tendance calme**

| | | |
|---|---|---|
| Disponible | 16 30 | 16 25 |
| Juillet | 16 40 | 16 50 |
| Juillet-août | 16 50 | 16 50 |
| 4 derniers | 17 — | 17 — |

Temps : Pluvieux

**Marché de la Villette du 5 juin**

| Espèces | Amen | Vend. | Prix au kilo 1re q. | 2e q. | 3e q. | Prix extr. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Bœufs | 1973 | 1914 | 1 76 | 1 60 | 1 34 | 